



# LA FULL

« La feuille d'info des Fillolois »

Numéro 8

Septembre 2023

**Édito du maire :** La période estivale qui amène dans notre village un surplus de population et d'animations se termine, et le village retrouve le calme de l'automne.

Malgré le manque de pluie, nous n'avons pas eu de problème d'alimentation en eau potable. Pourtant, cette sécheresse sans précédent connu persiste encore même si les températures deviennent heureusement, plus supportables.

Pour terminer, un mot sur l'augmentation de la taxe foncière qui n'incombe pas à la municipalité, vous en trouverez l'explication dans cette FULL.

Bonne lecture

**Chats errants :** Le contact a enfin pu être établi avec la communauté de commune à ce sujet. L'entreprise chargée de la stérilisation des félins doit nous contacter pour prendre date afin d'intervenir. Nous contacterons les personnes concernées dès que nous aurons une date d'intervention.

**Place P.M.R. :** Les personnes à mobilité réduite bénéficient dorénavant d'une place de parking devant le café de l'Union. Cet emplacement a été assez bien utilisé et respecté pendant la période estivale.

**Composteur collectif :** Le composteur collectif du parking du cimetière est bien utilisé par les habitants et suivi par les employés municipaux. Le premier bac se remplit à un bon rythme.

**Nouvel employé municipal :** Suite au départ de « Freddo » à la retraite, Jean-Pierre Riu a repris le poste et travaille avec Damien à rendre le village agréable à vivre.

**Tarif de l'eau :** Le conseil municipal a décidé d'augmenter le prix ainsi :

- Assainissement de 0,67 à 0,80 €/mètre cube
- Eau de 0,80 à 0,90 €/mètre cube

Les recettes générées nous permettront de programmer de nouvelles interventions sur le réseau.

## Travaux:

**Voirie :** Une entreprise est intervenue durant 2 jours pour réparer la chaussée aux endroits les plus abîmés. Nous essaierons de mettre au budget chaque année ce type d'opération afin de préserver la voirie et assurer la sécurité de tous.

**Gîte d'étape :** Les travaux ont démarré et nous espérons pouvoir présenter le gîte terminé cet Automne.

**Panneau d'accueil :** Le panneau réalisé en collaboration avec le Syndicat Canigou grand site, et qui sera installé en face de la mairie est en cours de fabrication.

**Taxe foncière :** l'augmentation de la taxe foncière de 17 % que les propriétaires auront à supporter se répartit ainsi :

- État : +7,17% (sur la valeur locative)
- Communauté de commune : taux passant de 2 à 6,5%
- Municipalité : inchangé (taux 30,83%)

Pour l'état, il s'agit d'un rattrapage de l'inflation sur la valeur locative des biens. Pour la communauté de communes il s'agit d'un équilibrage du budget 2024.

Le conseil municipal n'a, de ce fait, pas souhaité augmenter son pourcentage de prélèvement.